



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1335-2

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que :

1. Lors de sa séance du 2 juillet 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1335-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1335 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

2. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.
3. Ce règlement peut être consulté sur le site Web de la Ville au <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 3 juillet 2024.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Me Charles Turcot
greffe@mascouche.ca